

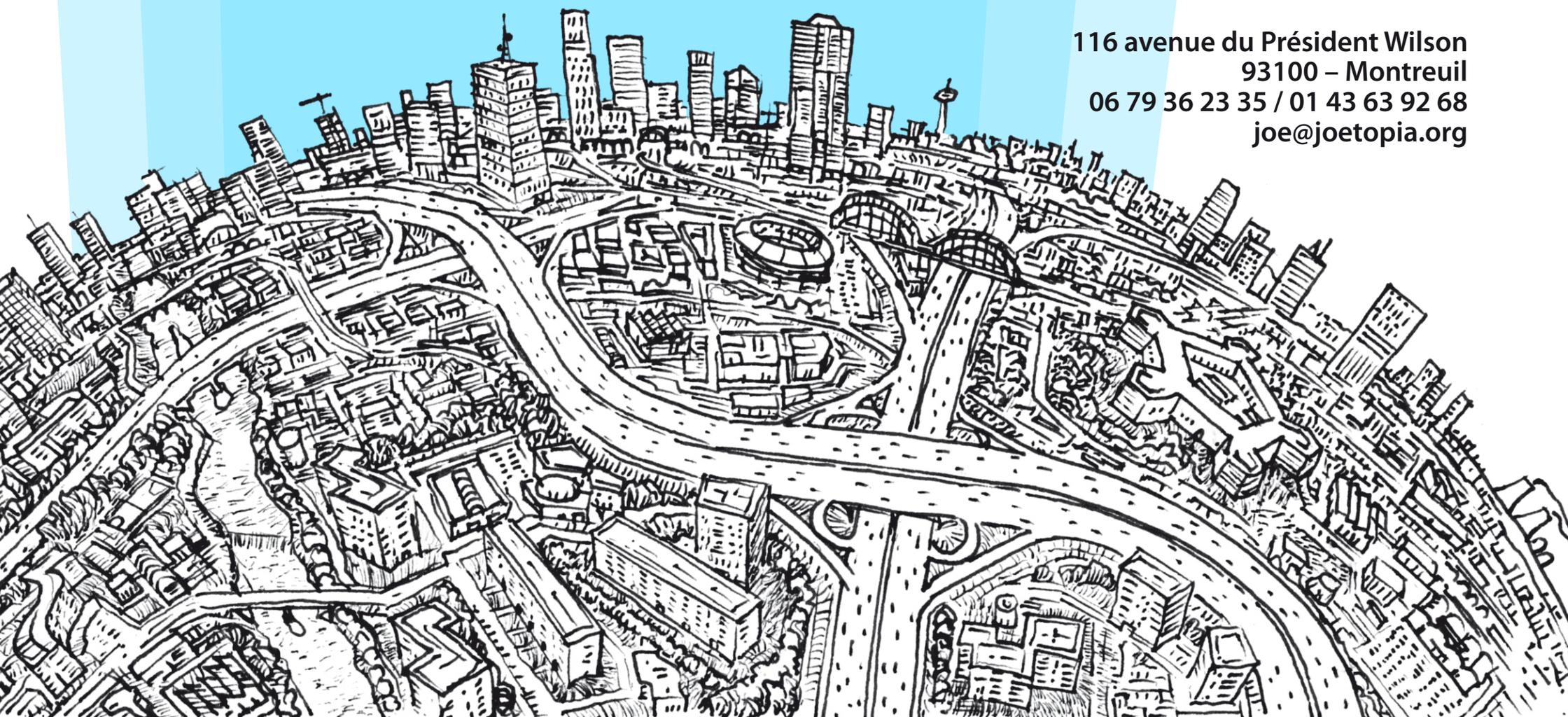
Expertise en territoires réels et virtuels

CV // Book

Joseph Rabie

Docteur en aménagement de l'espace & urbanisme

116 avenue du Président Wilson
93100 – Montreuil
06 79 36 23 35 / 01 43 63 92 68
joe@joetopia.org





Livre avec vue, parc des Buttes-Chaumont, 23 avril 2017.

Depuis toujours, tout au long d'un parcours professionnel et personnel d'une grande diversité, le lieu se trouve au centre de mes préoccupations.

Diplômé en architecture et urbanisme au Technion, en Israël, j'ai travaillé dans plusieurs agences dans différents pays avant de créer mon propre atelier d'études urbaines à Toulouse. J'y ai mis en place des modalités d'analyse et de représentation, fort appréciées par nos clients.

Avec l'avènement du multimédia et d'internet, j'ai réorienté mon activité vers ce que je considérais comme des nouveaux territoires inédits à explorer. Il fallait absolument être présent à ce moment pionnier et j'ai créé l'atelier multimédia Magelis, éditeur, prestataire de services et laboratoire, qui a été largement reconnu pour la novation et l'inventivité de son travail.

Pris entre espaces virtuels et réels, j'ai développé une œuvre artistique originale dans différents domaines, tel que la bande dessinée et la photographie interactive.

Avec la maturation des NTIC, je suis revenu à l'urbanisme, par le biais de la recherche académique avec la réalisation d'un doctorat sur la notion du lieu.

Désireux de mettre ces recherches en application dans le monde de la pratique urbanistique, fort d'une expérience professionnelle et artistique variée et d'une sensibilité spatiale hors du commun, je peux apporter aux phases d'analyse et de conception de tout projet urbain une force de proposition, une créativité et une facilité dans le maniement de différentes formes de représentation.

J'ai la conviction que là où la planification urbaine vise à assurer l'efficacité métabolique de la ville en tant qu'organisme technico-social, la faculté de concevoir des lieux dignes de ce nom constitue une condition sine qua non pour rendre l'urbain pleinement habitable. C'est ce que je propose d'apporter au sein de toute démarche de projet.

CV résumé

Études, recherche

2012-2017

Doctorat au
Lab'Urba / École
d'urbanisme de
Paris

p. 4

2013-2015

Chercheur
à l'Atelier
International
du Grand Paris
(AIGP)

p. 5-6

2011-2012

Chargé de
projet au bureau
de recherche
Aménités à Ivry-
sur-Seine

p. 6

2009-2011

Master M1/
M2 à l'Institut
d'Urbanisme de Paris,
recherche sur l'habitat
diffus collectif

p. 6-7

1989

Chercheur au
CIMA à Paris,
développement
d'un prototype
de simulateur de
règlements urbains

p. 8

1976-1981

Études d'architecture
et d'urbanisme au
Technion, à Haïfa en
Israël, projet de fin
d'études lauréat du
grand prix de l'année

p. 9

Architecture, urbanisme

2016-2018

Projet de
mémorial à Biržai
en Lituanie (en
cours)

p. 10

1990-1993

Directeur de
Numéropolis,
atelier d'études
urbaines à
Toulouse

p. 11-13

1984-1990

Travail dans
différentes
agences à Paris
(AUA, Yves
Lion, Simounet,
Rodier...)

p. 14-15

1981-1983

Travail dans
différentes agences
en Israël (Carmi) et
Autriche (Barth)

p. 14-15

Multimédia, Internet

2006-2010

Travaux
multimédia
en freelance

1993-2005

PDG et directeur
de la création
de Magelis,
atelier d'édition
multimédia et web
agency à Toulouse

p. 16-17

Œuvre artistique

2012-2014

Landscripts,
expérimentation
d'une représentation
synoptique,
photographique et
textuelle, du lieu

p. 18

2002-2005

Création de
manifestations
virtuelles, espaces
d'expression
militante en ligne

p. 21

2000-2010

Landscape, œuvre
de photographie
interactive, se servant
des possibilités
algorithmiques de
l'ordinateur

p. 19-20

1997

Site web
Iceland Sundaes,
exploration des
territoires virtuels
du réseau

1992-1999

Exploration
des écritures
multimédias,
création de
bandes dessinées
interactives

p. 21



2012-2017

Ce qui fait lieu. Vers une éthique chorographique
 Thèse en Aménagement de l'espace, Urbanisme, sous la direction de Thierry Paquot, soutenue le 11 décembre 2017, avec les félicitations du jury, Université Paris-Est, École doctorale Ville, Transports et Territoires

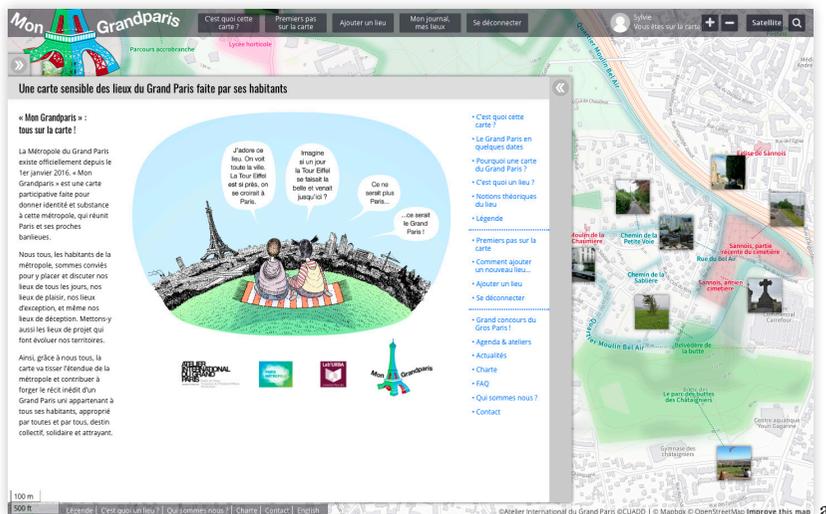
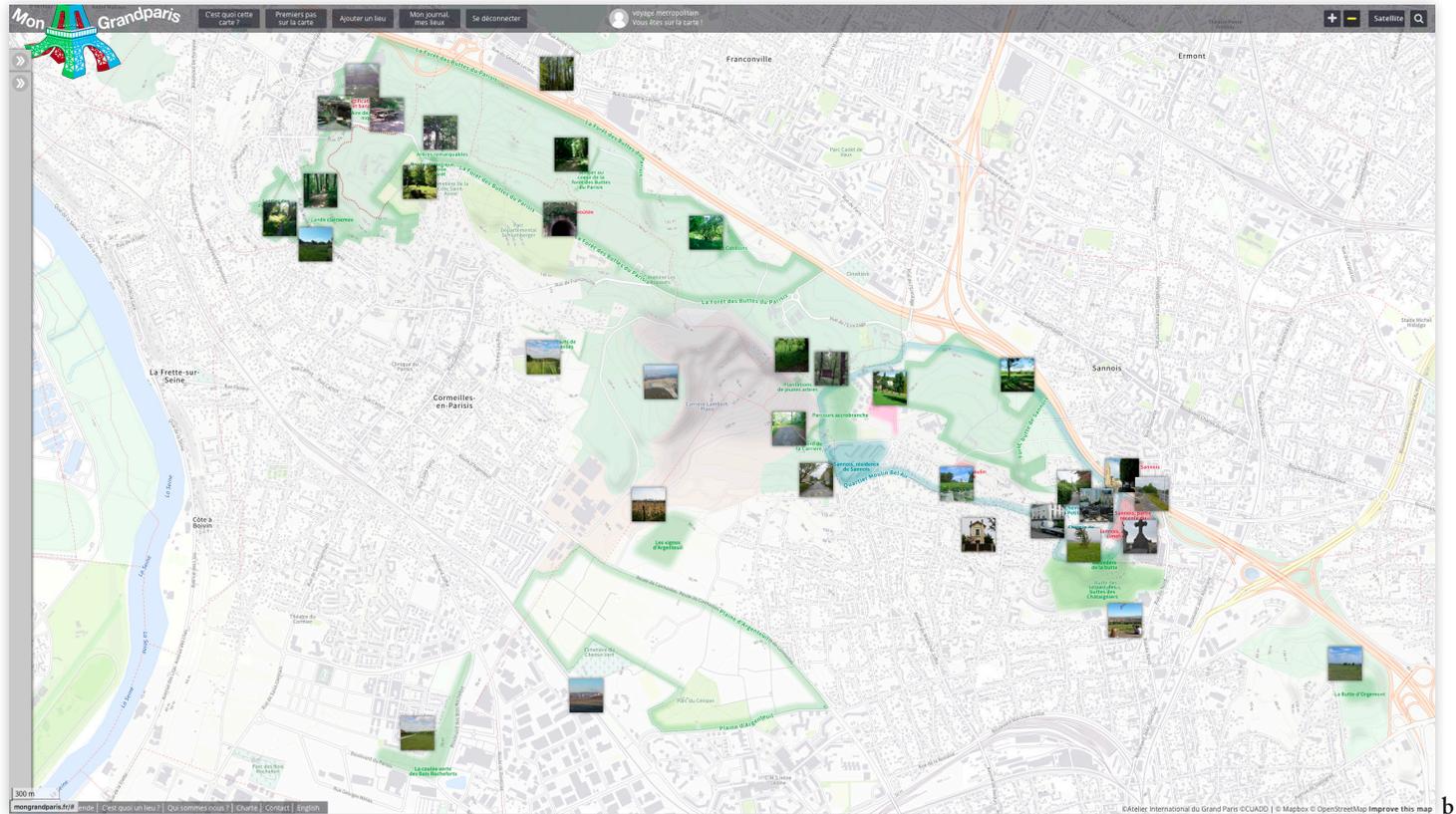
En tant que sociétés, en tant qu'individus, nous fabriquons nos lieux de vie et en retour ceux-ci nous façonnent. Tout comme notre corps et notre esprit, le lieu fait partie de notre être. Être situé est axiomatique avec notre existence, et les conditions d'habitabilité des lieux sont concomitantes avec la condition humaine elle-même. Dans ce travail, nous visons à interroger *ce qui fait lieu*, en explorant une série de principes fondant la notion du lieu. Notion périlleuse, dans la mesure où l'acte de généralisation qu'elle implique est en porte-à-faux avec le constat que chaque lieu est irréductiblement sin-

gulier, géographiquement situé, pareil à nul autre. Si un lieu peut être envisagé comme étant un personnage, pour chaque individu et collectif qui l'investit, ce lieu constitue une affaire éminemment personnelle. Objet protéiforme, véritable « vrac », le lieu se présente à nous à la fois spatialement, par sa configuration morphologique, et socialement, comme un complexe constitué de récits, enjeux et situations. Sa représentation nécessite de recourir à des modalités d'expression visuelles et textuelles. À cet effet, nous prenons appui sur une discipline cartographique pratiquée dans l'Antiquité, ressuscitée à la Renaissance et oubliée depuis, la *chorographie*. Celle-ci étudie chaque lieu dans tous ses détails, visant à rendre compte de son caractère singulier. Nous pensons que la réactualisation de la chorographie, art et science, est d'une grande pertinence, face à ce que nous percevons comme une crise du lieu. À cet effet, une partie du travail consiste en l'expérimentation d'une cartographie interactive du Grand Paris.

« ...au classique travail attendu d'un doctorant inscrit dans ce contexte de recherche-action, Joseph Rabie a immédiatement ajouté des préoccupations d'une tout autre ampleur, (...) afin de donner substance à une thèse authentique, au sens étymologique comme au sens académique. Il faudrait même, à son propos, parler d'un traité du lieu – ou plutôt du "faire lieu" – et de ses modalités de représentation. (...) [Cette thèse] est remarquablement écrite, même dans ses passages théoriques ardu, ce qui donne de la légèreté à une rédaction pourtant très intense. (...) Ce travail considérable, savant et très articulé en dépit de sa revendication du "vrac", constitue une thèse, certes, mais aussi la relation d'un voyage dans le monde des idées pour y découvrir les arcanes du lieu, "versant spatial d'une hygiène de l'esprit". L'entreprise était complexe, voire hasardeuse, mais Joseph Rabie a su en déjouer les pièges. »

- Daniel Le Couédic, Professeur émérite des universités
 Rapport de soutenance

2013-2015
Mon Grandparis
 Atelier International du Grand Paris (AIGP)



Mon Grandparis est une cartographie sensible, interactive et participative des lieux du Grand Paris. Les habitants de la métropole sont invités à renseigner puis fabriquer la carte ensemble, en exprimant leurs perceptions et leurs connaissances, en mobilisant leurs ressentis et leurs expériences, en valorisant leur expertise née de la pratique quotidienne de leurs lieux de vie. Chaque lieu placé sur la carte est représenté par un blog, où chaque participant peut rajouter ses propres textes et images, tissant ainsi le récit du lieu en question. La carte se réfère au réseau social Facebook comme « une espèce de Facebook », dans le sens où chaque lieu devient un *membre-espace de discours*. La carte se constitue en *réseau social territorialisé*, en miroir à la réalité *in situ* des territoires métropolitains et matérialise le projet politique du Grand Paris. Page d'accueil de la carte (a) ; lieux proposés lors d'un atelier sur les buttes de Paris, conduit avec l'Agence des Espaces Verts de l'Île-de-France (b).

2013 - 2015

Chercheur en contrat CIFRE chez Paris Métropole / l'Atelier International du Grand Paris (AIGP)

Organisation d'ateliers autour de la carte *Mon GrandParis*.
Organisation d'un colloque, « Le Grand Paris sera-t-il beau ? ».

Suivi des travaux du Conseil scientifique de l'AIGP.

2011 - 2012

Chargé de projet au bureau de recherche Aménités à Ivry-sur-Seine

Participe à une étude sur le bien-être environnemental, qualité de vie et rapports sensibles aux territoires autour des lignes à grande vitesse (programme ITTECOP, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement).

2011-2012

Assistant dans l'atelier M2 sur l'Habiter écologique dirigé par Guillaume Faburel.

2009-2011

Master en Urbanisme et Aménagement : spécialité « Stratégies territoriales et politiques publiques », parcours « Environnement, paysages et territoires » Institut d'Urbanisme de Paris (UPEC)

Réalisation d'un mémoire (M1), *Rétrécir l'Urbain ?...*, sous la direction de Guillaume Faburel (voir p. 7).

Réalisation d'un mémoire de recherche (M2), *Ce qui fait lieu...*, sous la direction de Guillaume Faburel.

Divers travaux, sur la cartographie sensible à Jérusalem, sur l'analyse paysagère chez Claude Lévi-Strauss.

PUBLICATIONS

2016

- *Empiries artistiques à propos du lieu*, in « Géographie et cultures à Cerisy », sous la direction de Francine Barthe-De-loizy, Actes du colloque anniversaire « Du tournant au "tourment" culturel », 22-27 septembre 2014 à Cerisy-la-Salle, Revue Géographie et Cultures n° 93-94, printemps-été 2015, CNRS, L'Harmattan, Paris, pp. 367-385.

2014

- *Dans un lieu, le(s) passé(s) sont montrés au présent comme une œuvre cinématographique*, Passerelle - la lettre du Lab'Urba élaborée par ses doctorants, n° 17, janvier 2014, p. 7.
- *Landscapes of My Fathers*, in « Jewish Affairs », vol. 69, no. 1, avril 2014, Houghton, South Africa, pp. 18-25.
- *La représentation du pittoresque dans les cartes routières*, in « Cahiers Adess n° 10, Voyage : connaissances, perceptions et mobilités », actes du 10ème colloque organisé par l'Association Doc'Géo, ADESS - Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés - UMR 5185, Bordeaux, pp. 98-110.

2013

- *L'imaginaire en chantier*, Passerelle - la lettre du Lab'Urba élaborée par ses doctorants, n° 15, janvier 2013, pp. 5-6.
- *Le citoyen, le citoyen et la ville. Pour une nouvelle politique urbaine*, œuvre collectif, M. Charrier, J. Rabie, R. Spizzichino, C. Tricot, collection L'Humain d'abord, Graffice / Éditions Bruno Leprince, Paris, 144 p.

2011

- *Rétrécir l'urbain ?...*, Revue Urbanisme, n° 379, juillet-août 2011, Paris, pp. 86-89.

1991

- *Towards the simulation of urban morphology*, Environment and Planning B: Planning and Design, volume 18, pp. 57-70.

COMMUNICATIONS

2016

- *Ce qui fait lieu*, exposition d'œuvres - communication non-verbale, lors du colloque « Géopoint16, de l'espace pour la théorie ! », EPFL, Lausanne, le 13-15 juin 2016.

2015

- Présentation de la carte *Mon GrandParis*, lors des mini-conférences AFIGEO, concours de Géovisualisation, Festival International de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges, le 2-4 octobre 2015.

2014

- *Ausculter le lieu par la posture artiste*, communication lors de la Journée interdisciplinaire, « Faire lieu dans l'espace urbain » organisé par le Lab'Urba, Créteil, le 24 juin 2014.
- *Empiries artistiques à propos du lieu*, communication, exposition et projection de travaux artistiques lors du colloque « Le "tourment culturel" : tribulations, doxa et subversions », au Centre Culturel International de Cerisy, Cerisy-la-Salle, le 22-27 septembre 2014.

2013

- *Proximité dans le périurbain : vers la transition socio-écologique des villes*, communication lors du séminaire international « Concertation-Démocratie-Proximité » organisé par la Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier, l'Université de Nîmes, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier, Montpellier, le 8 mars 2013.
- *La participation, entre vœux pieux et démarche sincère*, communication lors du Forum Ecoquartier Saint-Vincent-de-Paul, organisé par l'Ecole Spéciale d'Architecture et l'Association Hespère 21, Paris, le 20 avril 2013.
- *Landscapes of My Fathers*, communication sur les lieux de mémoire juive entre la Shoah et l'émigration de la Lituanie en Afrique du Sud, communication lors du colloque d'artistes « A Virtual Memorial Vilnius 2013 », Vilnius, le 23-26 septembre, 2013.

2012

- *La représentation du pittoresque dans les cartes routières*, communication lors du colloque « Voyage : connaissances, perceptions et mobilités » organisé par l'Association Doc'géo, Université de Bordeaux III, le 23 novembre 2012.
- *Collidoscope, représentation du lieu par l'intermédiaire de l'œuvre artistique*, communication lors du colloque « Tout représenter et représenter tout le monde ? » organisé par l'AIGP et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles, Paris, le 13 décembre 2012.

2011

- *Les valeurs de l'habitat participatif*, séminaire d'études sur la Ville Durable avec Alberto Magnaghi, organisé par l'Institut d'Urbanisme de Paris et l'Università degli Studi di Firenze, à Empoli, Italie, le 8 mars 2011.

L'habitat diffus collectif

D'une part il s'agit de **densifier** en réunissant les parcelles, les maisons individuelles initiales constituant le socle des nouveaux immeubles

collectifs ; d'autre part il s'agit de démolir pour **élaguer** et **renaturer** des terrains rendus à l'agriculture urbaine. Il s'agit « **de construire du périurbain sur du périurbain** »...

Les nouvelles constructions seront édifiées sur la trame des anciennes maisons individuelles qui en deviendront les premières étages : l'architecture « accidentée » se composera à partir des multiples configurations de l'existant

Des lieux de centralité regrouperont commerces de proximité, crèches, locaux associatifs, ateliers d'artisans et autres équipements, ainsi que des structures d'accompagnement des habitants

L'agriculture urbaine sera constituée de micro exploitations en économie solidaire pour la consommation locale ou la distribution en circuits courts

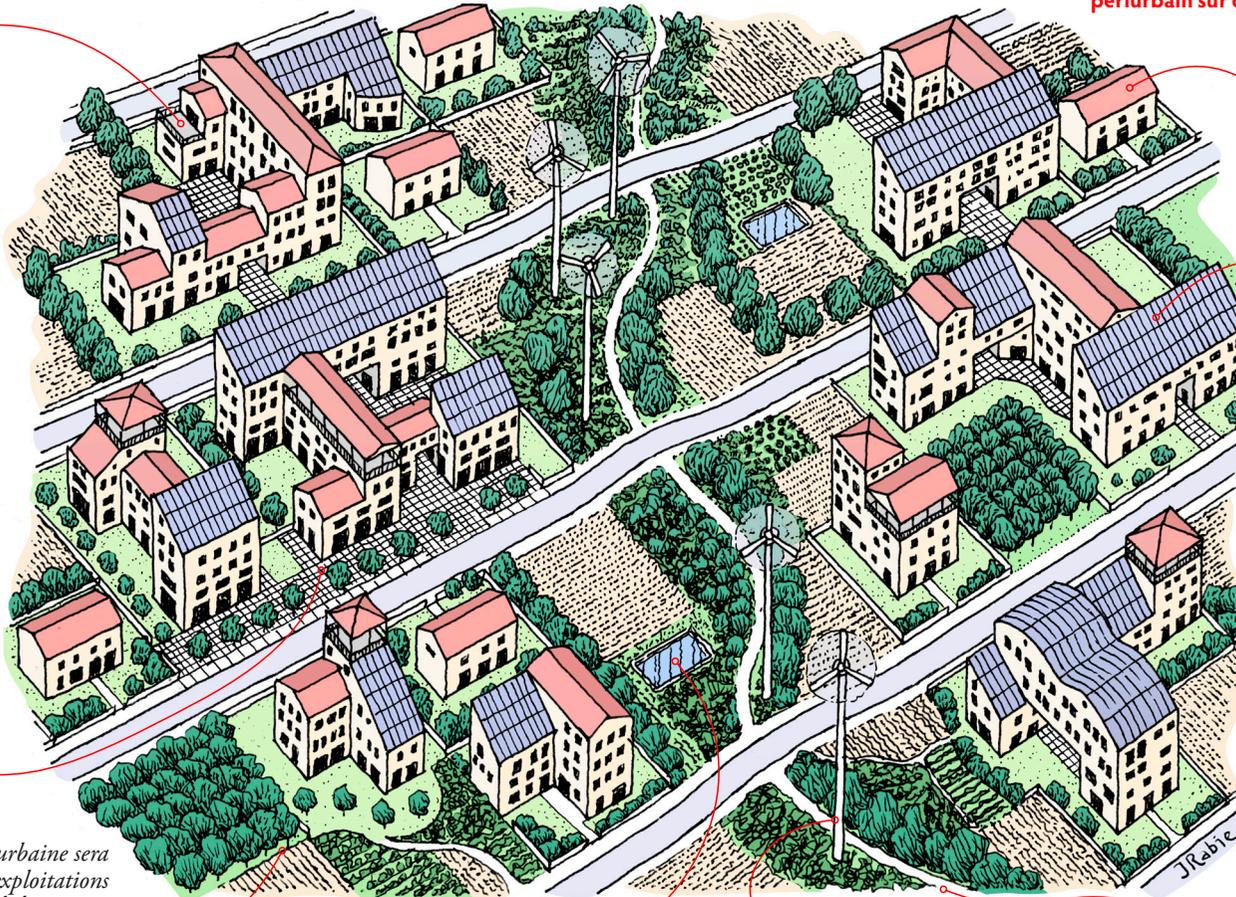
Les anciennes piscines seront recyclées en réservoirs pour l'eau de pluie

Des éoliennes urbaines - symbole de la sensibilité écologiste - devront être testées pour un niveau sonore compatible avec un milieu résidentiel

Maisons individuelles résiduelles sur leurs parcelles de départ

La réglementation permettra l'accommodation d'exigences parfois contradictoires entre la construction bioclimatique et l'intégration architecturale (dont les panneaux solaires sont un exemple notable)

La colline artificielle sera façonnée sur les débris des maisons élaguées, avec un petit denivelé constituant une continuité biologique, plantée notamment avec des jardins en permaculture



2010 L'habitat diffus collectif, recherche

Le périurbain, largement stigmatisé pour sa déprédation in-considérée des ressources naturelles, est, nonobstant, plébiscité

par ses habitants, qui trouvent entre maison et jardin un cadre de vie fort agréable. Cette recherche, menée en Master à l'Institut d'Urbanisme de Paris, interrogeait la transformation du tissu des lotissements par la reconstruction de petits im-

meubles collectifs à partir des maisons individuelles, libérant des sols pour une agriculture de proximité. Le schéma illustre ses composants principaux, sans préjuger des formes urbaines et architecturales qui résulteraient du recyclage de l'existant.

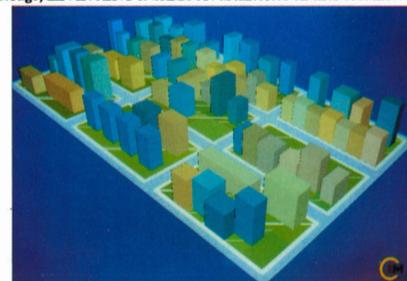
1989
Simulateur des villes, recherche
 Travail de recherche mené lors d'une année de formation en images de synthèse à l'INA (Institut National de l'Audiovisuel) et le CIMA (Centre d'Informatique et de Méthodologie en Architecture) à Paris. Partant du constat que le tissu bâti est l'expression typologique des règlements urbains, contraintes techniques et conventions sociales, il s'agissait – au lieu de modéliser chaque immeuble individuellement – de programmer un simulateur de ville générique qui serait le résultat d'un jeu de règles préétablis. De cette manière, le bien-fondé d'une réglementation pourrait être testé avant de l'appliquer en connaissance de cause. Le prototype développé a servi pour des simulations du projet de ZAC de la Petite Range à Herblay (architectes Levincent et Samson). Ce travail a été présenté lors d'un colloque sur la représentation urbaine au Queen's College à Cambridge.



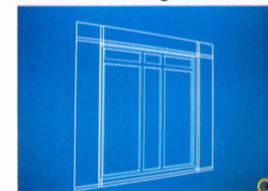
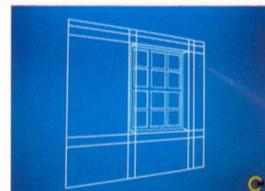
ZAC DE LA PETITE RANGE, HERBLAY, 95 / SEMAVO maître d'ouvrage; LEVINCENT & SAMSON architectes en chef-urbanistes



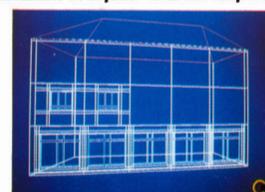
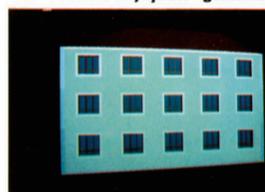
ZAC DE LA PETITE RANGE, HERBLAY, 95



création de forme urbaine suivant un règlement

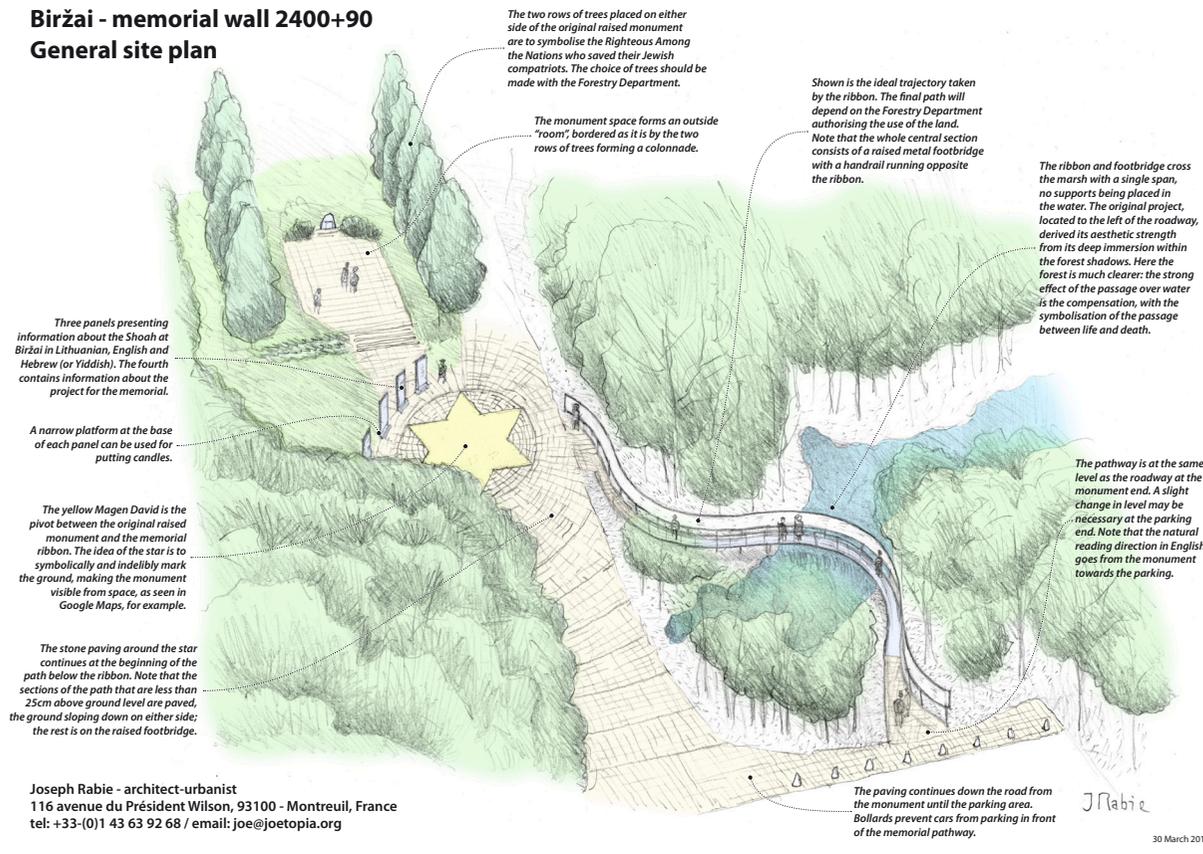


SdV - l'éditeur de façades - génération d'éléments de façade - à droite : façade d'un commerce

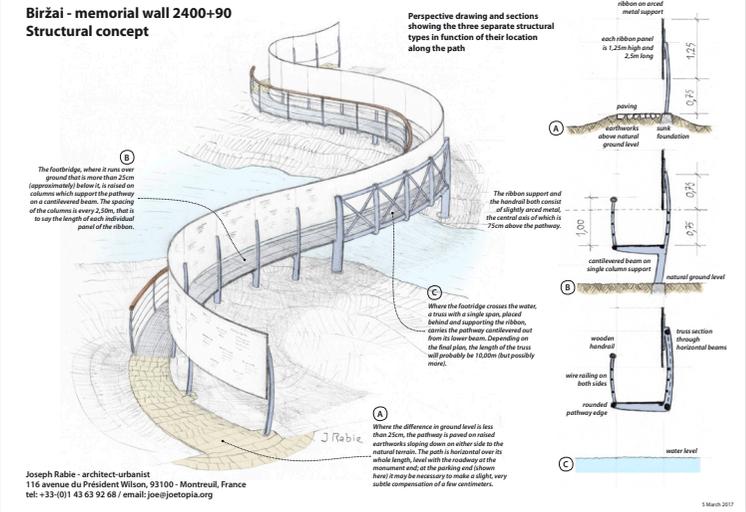


SdV - l'éditeur de façades - placement d'éléments de façade

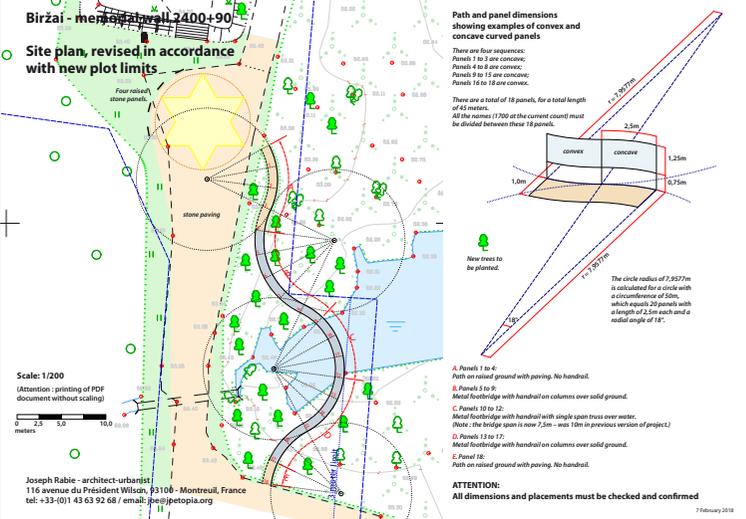
Biržai - memorial wall 2400+90 General site plan



Biržai - memorial wall 2400+90 Structural concept



Biržai - memorial wall 2400+90 Site plan, revised in accordance with new plot limits



2016-2018

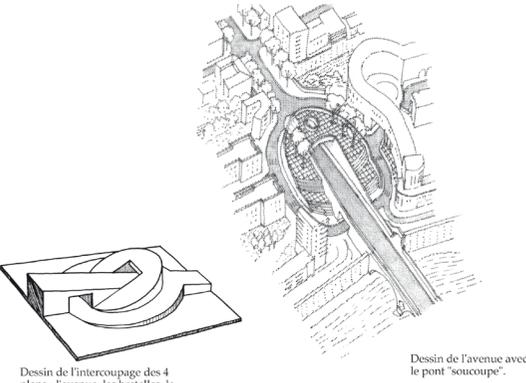
Projet de mémorial à Biržai en Lituanie

Le mémorial aux 2 400 juifs et 90 communistes massacrés et jetés dans une fosse commune prend la forme d'un ruban en inox, perforé avec les noms des victimes. Serpentant à travers le bois, ce ruban traverse un petit étang, symbolisant le passage entre la vie et la mort. Une passerelle permet aux visiteurs de suivre un chemin aérien, dans un face-à-face avec les noms découpés dans l'épaisseur du ruban. Une grande étoile jaune, à même le sol, projette le lieu dans l'espace, visant à rendre le mémorial visible dans l'imagerie satellitaire des cartes numériques. (Inauguration prévue en mai 2019).

1990-1994
Numéropolis
 Création et direction
 d'un atelier d'études ur-
 baines à Toulouse. Presta-
 tions de conseil et études
 en urbanisme, travaux de
 communication urbaine,
 pour des clients publics
 et privés : municipalités
 de Toulouse, Plaisance-
 du-Touch, Colomiers,
 Lavernose-Lacasse,
 Saix ; Conseil général
 de l'Haute-Garonne ;
 SETOMIP, société
 d'économie mixte ; SAES,
 promoteur immobilier.
 Membre fondateur de
 l'APUMP, l'Association
 pour l'Urbanisme en
 Midi-Pyrénées.

1-7
LA PLACE DES CATALANS

Un pont sur l'avenue Paul Séjourné



Dessin de l'intercageage des 4 plans - l'avenue, les bretelles, le pont "soucoupe" et les ramiers.

Dessin de l'avenue avec le pont "soucoupe".

Dessin d'une passerelle légère, vue vers la Garonne.

Peut-on envisager une passerelle pour piétons qui traverserait l'avenue Paul Séjourné (ceci dépend de la Ville...)? Les raisons d'hésiter sont multiples:

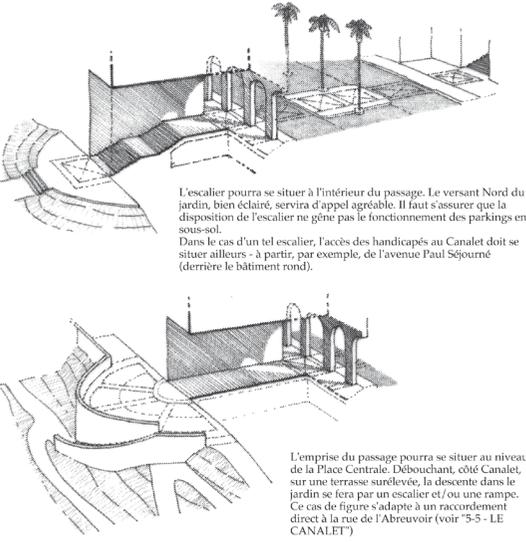
- mal placée, elle risquerait d'encombrer la place et de brouiller sa cohérence spatiale;
- vue de l'avenue par un conducteur approchant le Pont des Catalans, elle deviendrait un obstacle visuel qui bloquerait la vue là où, au contraire, une perspective visuelle sur la Garonne serait préférable;
- en outre, le coût d'un tel ouvrage est évidemment élevé.

Nous avons imaginé une place / pont en "soucoupe" - un plan incliné qui coupe le plan de l'avenue Paul Séjourné, qui, de son côté, s'incline en sens inverse. Ainsi, la place prend la forme d'un croisement, traversant l'avenue par une large bande pavée et arborée.

VILLE DE TOULOUSE / ZAC DU BAZACLE - AUDIT URBAIN NUMEROPOLIS / page 38

2-11
LA PLACE CENTRALE

Le passage transversal -côté Canalet



L'escalier pourra se situer à l'intérieur du passage. Le versant Nord du jardin, bien éclairé, servira d'appel agréable. Il faut s'assurer que la disposition de l'escalier ne gêne pas le fonctionnement des parkings en sous-sol.

Dans le cas d'un tel escalier, l'accès des handicapés au Canalet doit se situer ailleurs - à partir, par exemple, de l'avenue Paul Séjourné (derrière le bâtiment rond).

L'emprise du passage pourra se situer au niveau de la Place Centrale. Débouchant, côté Canalet, sur une terrasse surélevée, la descente dans le jardin se fera par un escalier et/ou une rampe. Ce cas de figure s'adapte à un raccordement direct à la rue de l'Abreuvoir (voir "5-5 - LE CANALET").

Le plan du projet indique un passage couvert entre la Place Centrale et le Canalet à peu près au milieu de la place. Dans "5-5 - LE CANALET - La liaison à la rue de l'Abreuvoir", nous voyons l'importance urbaine de ce passage en terme du lien à renforcer avec les allées du Brienne.

Le débouché sur la Place Centrale exige un traitement particulier: sa fonction urbaine doit être clairement signalée dans l'architecture de la façade des habitations qui l'entourent ainsi que dans le traitement du sol. Sa largeur doit être à la mesure de ce fonctionnement - entre 3 et 5 mètres.

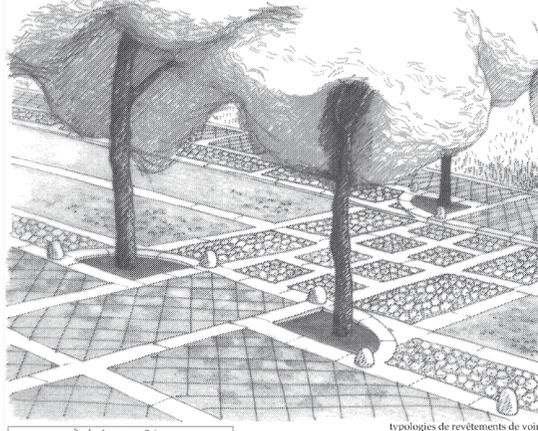
Son parcours dépendra de la liaison recherchée avec le Canalet:

- aménagement en escalier ou en rampe, afin de rejoindre le fond du Canalet;
- maintien de l'élévation de la place, dans l'hypothèse d'une passerelle traversant le Canalet vers la rue de l'Abreuvoir.

VILLE DE TOULOUSE / ZAC DU BAZACLE - AUDIT URBAIN NUMEROPOLIS / page 53

3-1
LA PLACE CENTRALE

Les aménagements minéraux



Quel que soit le parti pris concernant l'aménagement du sol, les éléments minéraux (pavés en terre cuite, en pierre, en galets ou en matériaux mélangés, avec un dessin géométrique), devront se conformer aux suggestions suivantes:

- le revêtement de la voirie variera en fonction de l'emplacement traité. Ainsi, les secteurs centraux (près du front bâti, les carrefours, les passages pour piétons, etc.) pourront avoir un revêtement noble tandis que les secteurs excentrés, "utilitaires", conserveront un revêtement en asphalte.
- les places de parking auront le même revêtement que la voirie;
- les trottoirs bénéficieront du même traitement, afin de confirmer la continuité de l'espace. Ils seront au niveau de la voirie, séparés de cette dernière par des bornes, puis en pente pour évacuer les eaux de pluie;
- les chemins publics auront un traitement similaire.

coupe type : géométrie suivant l'écoulement des eaux de pluie;

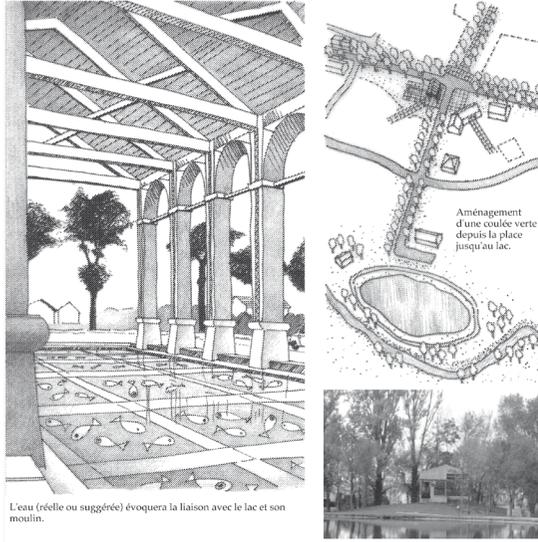
typologies de revêtements de voirie

trottoir en terre cuite parking en pierre voirie en asphalte ou passage piétons en pierre

Commune de PLAISANCE-DU-TOUCH / L'ENTREE DE LA VILLE NUMEROPOLIS / page 28

3-6
LA PLACE CENTRALE

L'axe latéral



Aménagement d'une coulée verte depuis la place jusqu'au lac.

L'eau (réelle ou suggérée) évoquera la liaison avec le lac et son moulin.

La rue d'Estujats présente un axe secondaire, Nord-Sud, qui constitue une des voies structurantes de la ZAC de la Rivière. Vers le sud, elle aboutit à la maison du temps libre et au parc avec son lac.

Ainsi, l'intérêt de cet axe dépasse largement les confins de la ZAC, et concerne tous les habitants de la ville.

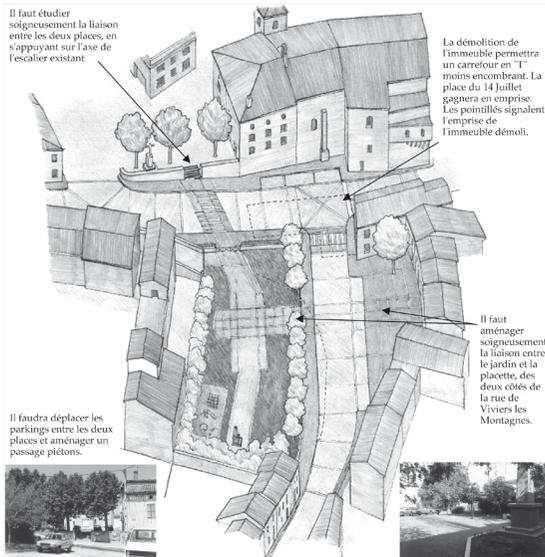
Cet axe permet d'élargir la ville à l'encontre de l'avenue des Pyrénées, qui, elle, accentue la linéarité Est-Ouest de Plaisance.

Nous proposons d'aménager la rue d'Estujats en boulevard urbain. Avec des trottoirs amples, plantés en coulée verte, elle deviendra un élément complémentaire de l'aménagement de la place surtout dans le cas d'un éventuel réaménagement de la D-632 en boulevard piétonnier, comme nous l'avons suggéré au début de cette étude.

Commune de PLAISANCE-DU-TOUCH / L'ENTREE DE LA VILLE NUMEROPOLIS / page 33

Audit urbain de la ZAC du Bazacle à Toulouse (projet de Hoym de Marien). Il s'agissait de valider l'approche globale en termes de circulation, espaces verts, eau, lumière, hiérarchie spatiale, activités, et ancrage dans la ville. L'étude examinait avec précision les différents lieux, publics et privés, composant le projet.

Étude de l'entrée de ville de Plaisance-du-Touch dans l'agglomération toulousaine. Propositions d'aménagement pour la route principale, l'organisation du nouveau quartier, la place centrale et lien en coulée verte vers la Touch, petite rivière traversant la ville.



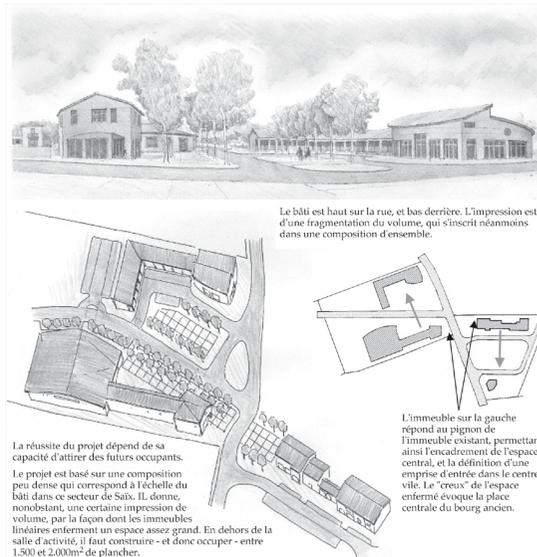
5-4
LE BOURG
ANCIEN
**La Place du
14 Juillet**

La place du 14 Juillet, avec son monument aux morts, est en quelque sorte "le jardin" derrière "la cour" représentée par la place Jean Jaurès. Ainsi, son caractère espace vert est à mettre en valeur, par la plantation de gazon, l'installation de quelques jeux d'enfants, et d'une clôture de sécurité.

Des aménagements annexes sont souhaitables :

- La transition vers la place Jean Jaurès demande un traitement de sol spécifique (voir projet SETOMIP). En outre, la muraille et l'escalier entre les deux places pourront être revêtus avec des matériaux plus nobles. Une plantation sous les arbres de part et d'autre de l'escalier et de la croix renforcera la liaison entre les deux places;
- La démolition du bâtiment "proue" proposé par la SETOMIP permettra le dégagement de l'espace et la rationalisation du tracé de la rue de Viviers les Montagnes.

Commune de SAIX (TARN) / LE CENTRE VILLE - ETUDE URBAINE



6-4
LE RIVET
**Premier Projet :
"Le Cloître Ouvert"**

Un premier projet sur le terrain de sport actuel prévoit une série d'immeubles aménagés autour d'une grande place en "U", adossés contre les limites latérales du terrain, ouverts vers l'allée de Boussac (voir plan page 43).

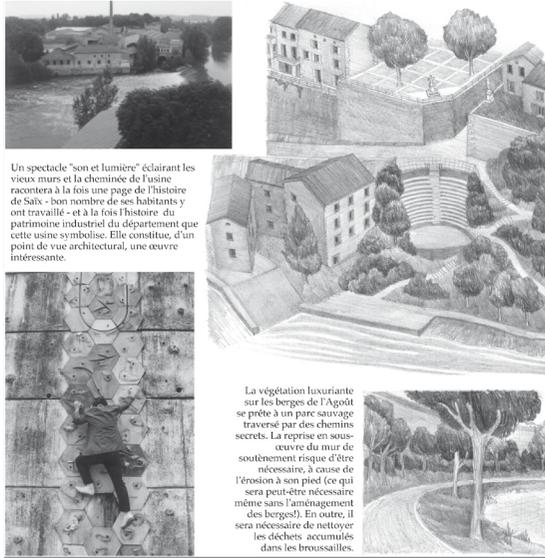
Les immeubles en bordure, près de la rue, seront à R+1, correspondant à l'immeuble existant, côté nord, afin de bien délimiter l'espace. Ils seront occupés par les commerces (ou d'autres activités) au rez-de-chaussée. Le petit supermarché sera situé dans l'immeuble le plus stratégique, qui sera conçu de manière à bien le signaler.

A l'étage il y aura des bureaux (médecins, autres professions libérales) ou des appartements.

Un immeuble d'un seul étage bordera l'intérieur de la place. Les commerces y seront logés sous les arcades.

La salle d'activité sportive sera située au fond de la place.

Commune de SAIX (TARN) / LE CENTRE VILLE - ETUDE URBAINE



5-7
LE BOURG
ANCIEN
**Le Belvédère
sur l'Agoût**

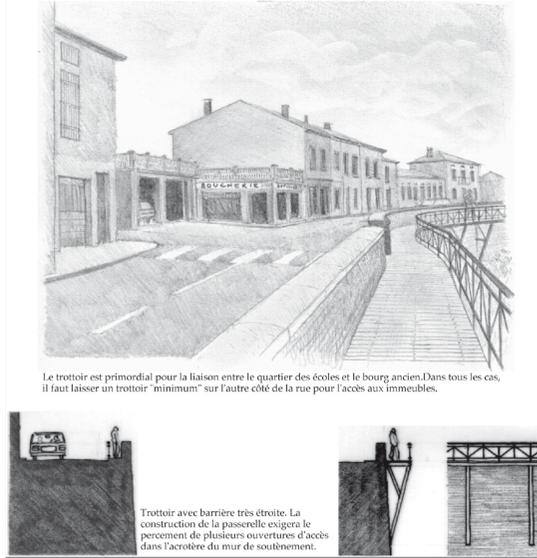
Le point fort de la place Jean Jaurès est la vue sur l'Agoût et son ravin avec sa profusion de végétation.

Nous imaginons un jardin-cascade qui glisserait sur la pente, à partir du chemin du Fort vers le moulin. Ainsi, on descend via une série de terrasses pour arriver enfin sur un petit quai en face de la chaussée qui traverse l'Agoût.

Un des équipements qui pourra être réalisé sur le flanc du ravin, enfoui dans la verdure, est un amphithéâtre. La ville peut programmer un festival, ou des spectacles de plein air, durant la saison touristique, notamment. Un exemple pourra être un spectacle "son et lumière" éclairant l'usine en face. Ainsi, la vocation culturelle du bourg ancien sera renforcée, et tout Saix bénéficiera de l'afflux des visiteurs.

Ce jardin pourra être prolongé par la suite le long de l'Agoût, par l'aménagement d'un sentier ou une piste cyclable. Ceci demandera au préalable la mise en état de la berge.

Commune de SAIX (TARN) / LE CENTRE VILLE - ETUDE URBAINE



7-5
LE QUARTIER
DES ECOLES
**L'Aménagement en
Promenade Urbaine**

Nous avons déjà exprimé notre enchantement à l'égard du belvédère sur l'Agoût. Il mérite d'être aménagé en promenade urbaine, suivant le mur de soutènement.

L'espace est assez large côté écoles, pour permettre un aménagement de place dégagée, intégrant les arrangements de stationnement évoqués précédemment.

Vers le bourg ancien, la rue Toulouse Lautrec est considérablement rétrécie, et il est bien plus difficile de faire cohabiter un trottoir convenable avec la voie (surtout dans le secteur de l'effondrement de l'ancien mur de soutènement).

Différents dispositifs sont envisageables :

- Le trottoir, restant étroit, pourra être séparé de la voie avec une barrière métallique légère;
- Bien qu'étant plus onéreuse, on peut imaginer une passerelle métallique fixée en saillie sur le côté extérieur du mur de soutènement, dégagant ainsi la voie.

Commune de SAIX (TARN) / LE CENTRE VILLE - ETUDE URBAINE

Saix est une commune tarnaise située sur la périphérie de Castres. Il s'agit d'étudier l'articulation entre l'ancien bourg, les quartiers résidentiels attenants et notamment celui des écoles, et une ZAC d'activités en cours d'aménagement, mais en rupture avec le tissu urbain existant. Le réseau

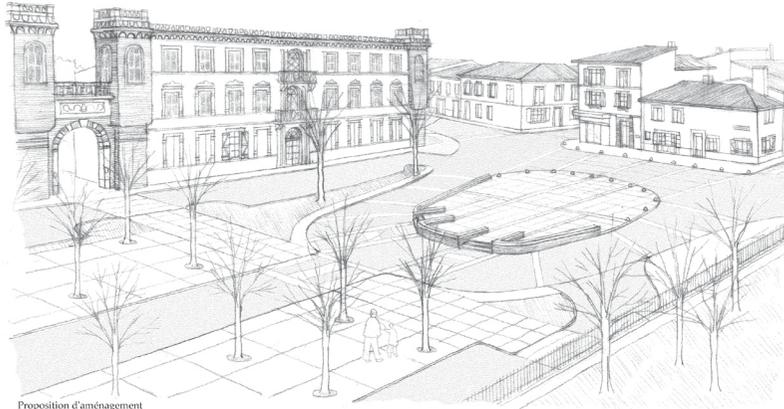
viaire était mal structuré et congestionné, il fallait donc penser son desserrement. Le site de la ville, perché en promontoire au-dessus du ravin de l'Agoût, offrait des belles possibilités d'aménagement en belvédère, avec un enchaînement des lieux partant de la place de la mairie.

La Place de la Mairie - Partie Haute

La partie haute de la place de la Mairie est constituée par le parvis qui s'étend entre le château au Sud et l'Eglise au Nord. A l'Ouest, la place se loge contre le bâti dense du centre ville. A l'Est, elle descend vers sa partie basse.

Le caractère très différent des deux édifices principaux bordant la place conduit vers une composition spatiale qui doit trouver un équilibre entre éléments symétriques et asymétriques. Sans être rigoureusement alignés sur

le même axe, la porte d'entrée de la mairie et l'avent de l'église se font face. Ainsi l'avent, placé latéralement devant la façade principale, procure pour l'église une orientation sur la place. Ce fait est très important, car l'orientation



Proposition d'aménagement

Commune de LAVERNOSE-LACASSE / LE CENTRE VILLE - ETUDE D'URBANISME

Numéropolis / page 17

La Rue des Fontaines et la Rue de l'Eglise

La Rue des Fontaines et la Rue de l'Eglise constituent l'armature de la périphérie Nord du centre ville. Ce secteur est caractérisé par une topographie en pente : en effet, il est situé sur la rive de la Louge, rivière surlombée par le plateau hébergeant le centre ville. Le caractère bâti varie en fonction de son éloignement du noyau du centre, les deux voies se raccordant à la rue du Nord.

LA RUE DES FONTAINES suit une trajectoire assez sinueuse, formant grosso-modo un arc tendu entre la rue du Nord à l'ouest et la rue de la Fusion à l'est auxquelles elle est raccordée. Elle traverse trois types

de tissu urbain consécutifs, relevant soit de l'habitation, soit des vestiges de l'exploitation agricole :

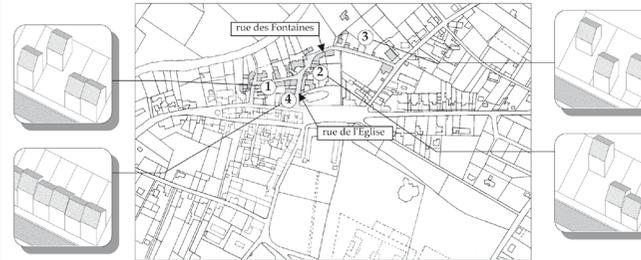
- Près de la rue du Nord, la structure du bâti correspond assez à cette dernière (1^{er} sur le plan) : façade continue alignée sur rue, percée par quelques parcelles construites en retrait. Les hauteurs sont pour la plupart limitées au rez-de-chaussée ou à R+1 ;

- La descente vers la plaine de la Louge s'accompagne par une dédensification du bâti (2nd sur le plan) si les constructions du côté Sud (ou Daouère) sont en continu, elles sont en partie de nature rurale ;

- Entre la Louge et la rue de la Fusion, le bâti est peu dense (3rd sur le plan), caractérisé par des constructions individuelles souvent en retrait ;

LA RUE DE L'EGLISE est constituée par un tronçon court entre la rue du Nord et la rue des Fontaines. Elle fait partie du même tissu que la rue du Commerce et la rue du Nord (4th sur le plan), abritant quelques commerces. En outre, en s'approchant de l'église, la perspective sur le clocher, puis la façade du jardin, sont fort agréables.

Etant donné la variation du tissu urbain, il faut prévoir des évolutions adaptées à la nature de



Commune de LAVERNOSE-LACASSE / LE CENTRE VILLE - ETUDE D'URBANISME

Numéropolis / page 37

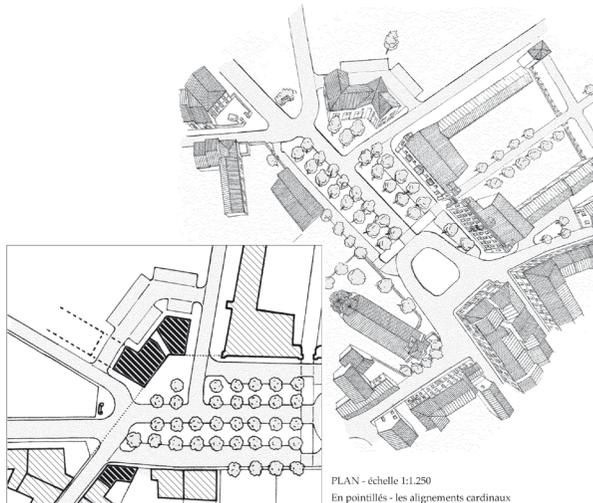
L'Amorce du Parc et l'Immeuble des Commerces (suite...)

VARIANTE 2-A : un bâtiment qui fait largement face à la place de la Mairie. Son implantation est fixée, simultanément, sur la prolongation de l'alignement du château et sur celle du côté Est de la rue de la Fusion.

Laisant un dégagement assez étroit vers le parc, l'immeuble prend sa place dans le même bloc volumétrique constitué par le château et la Salle des Fêtes.

Ce positionnement reconforte la façade continue sur la place, mais il faut veiller à l'édification d'un immeuble assez cossu pour compenser sa situation au niveau le plus bas de la place, afin qu'une composition équilibrée soit maintenue par rapport à l'amplitude du château. En outre, l'espace de la place étant raccourci diagonalement, la disposition de la voirie devra être modifiée afin d'obtenir un beau dessin de cette partie de la place.

La disposition du stationnement est assez semblable à celle proposée pour la variante 1. Un passage couvert lie le parking et la place. L'extension de l'immeuble sera identique à celle de la variante 1.

PLAN - échelle 1:1.250
En pointillés - les alignements cardinaux

Commune de LAVERNOSE-LACASSE / LE CENTRE VILLE - ETUDE D'URBANISME

Numéropolis / page 31

La Rue des Fontaines et la Rue de l'Eglise (suite...)

- Les hauteurs seront limitées à R+1 ;
- La largeur moyenne de chaque unité foncière en cas de remembrement sera de l'ordre de 750m² : la proximité du centre ville permet une augmentation de la densité des habitations ;

- En matière de stationnement, il faut prévoir soit l'aménagement de baies sur la voie publique, soit au moins deux places par habitation (au moins une couverte) à l'intérieur de chaque parcelle.

- L'occupation du sol doit favoriser une utilisation résidentielle. L'implantation de commerces sera limitée à la rue de l'Eglise. Les exploitations qui restent, notamment au Daouère, devront à terme déménager.

SITES PARTICULIERS :

- L'ancien lavoir est à protéger : son insertion dans le site passera par la réfection du trottoir sur la rue des Fontaines, intégrant un parvis et un escalier et/ou rampe d'accès ;

- Dans la rue de l'Eglise, il faut préserver les vues sur l'église, en limitant, si nécessaire, les hauteurs.



La rue des Fontaines, vue depuis le carrefour avec la rue de la Fusion.



Le tronçon "secondaire" de la rue des Fontaines entre la rue de l'Eglise et son extrémité sur la rue du Nord.



Le lavoir, qui aujourd'hui, occupe un site plutôt négligé.

Commune de LAVERNOSE-LACASSE / LE CENTRE VILLE - ETUDE D'URBANISME

Numéropolis / page 39

Lavernose-Lacasse est un bourg rural situé sur la large plaine agricole bordant la Garonne au sud de Toulouse. Il s'agissait d'étudier l'organisation du centre ville préalable à la révision du POS, puis de faire des recommandations pour les règles d'implantation du bâti. Une attention particulière était

portée d'une part sur la structuration de l'espace et son évolution, et d'autre part sur certains lieux clés de la ville. Des propositions ont été faites pour l'aménagement de la place devant l'ancien château, occupé par la mairie, place qui, à l'époque, était entièrement abandonnée à la circulation.

(et aussi)
Étude de liaison entre la Voie de contournement ouest et la ville de Tournefeuille pour les services techniques du Conseil général de l'Haute-Garonne ; élaboration des règles de composition urbaine détaillées pour la ZAC de la Vache à Toulouse pour la SETOMIP ; avant-projet pour le nouveau cimetière de la ville de Colomiers ; travail de vulgarisation et de communication du POS du quartier des Chalets pour la Mairie de Toulouse.

1981 - 1990

Travail dans différentes agences d'architecture et urbanisme en Israël, Autriche et France

David Reznick (Jérusalem) :

Hôtel Hyatt Regency, Université Mormone de Jérusalem.

Ram Carmi (Tel Aviv) :

Plan d'aménagement de la ville de Safed, concours pour la ville nouvelle de Katzrin.

Othmar Barth (Innsbruck) :

Centre commercial à Bressanone (Trentino/Alto-Adige).

Ernst Bliem (Hall in Tirol) :

Immeuble de logements à Innsbruck.

Paul Chemetov et Borja Huidobro (AUA) :

Bureau d'études, Ministère des Finances à Bercy.

Yves Lyon :

Lycée professionnel à Saint-Quay-Portrieux, immeuble HLM à Marne-la-Vallée.

Roland Simounet :

Rénovation d'un hôtel particulier pour Claude Picasso à Paris.

François Rodier :

Divers projets à Paris et en agglomération parisienne, dans la ZAC Cevennes-Citroën (Paris 15^{ème}), à Neuilly-sur-Seine, à la Garenne-Colombes, à Joinville-le-Pont, à Eaubonne, à Issy-les-Moulineaux. Concours pour le Grand Ecran à la Place d'Italie, parc et logements à Garches, parc et ZAC à Rosny-sous-Bois, le Stade Charletty à Paris.

Reuven Vardi :

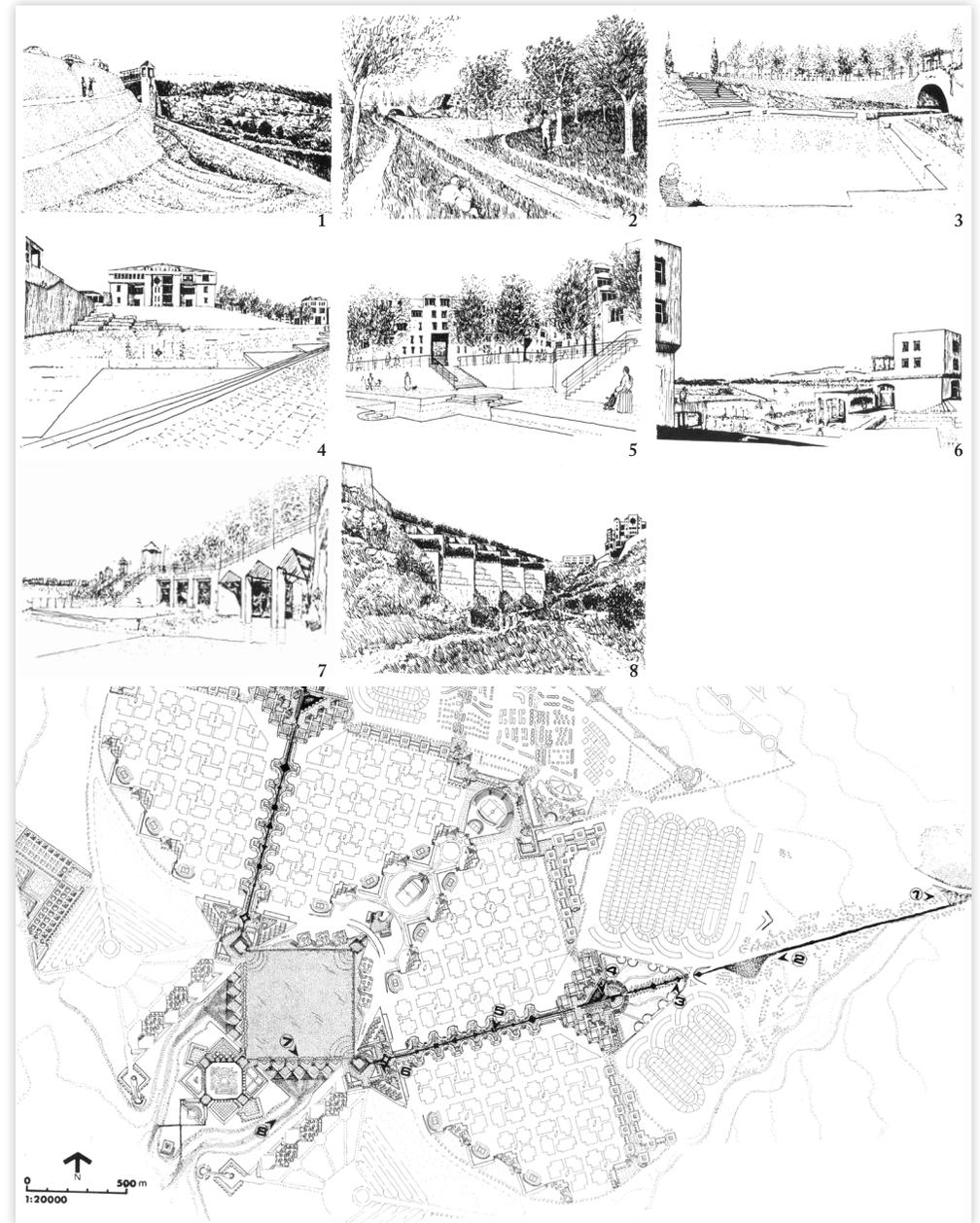
Rénovation du musée Cognacq-Jay, concours pour une école et synagogue (Paris 16^{ème}).

Société Site-Image :

Travaux informatiques et audiovisuels, divers projets urbains et architecturaux.

Boy-Bourillet et Imhotep Architectes :

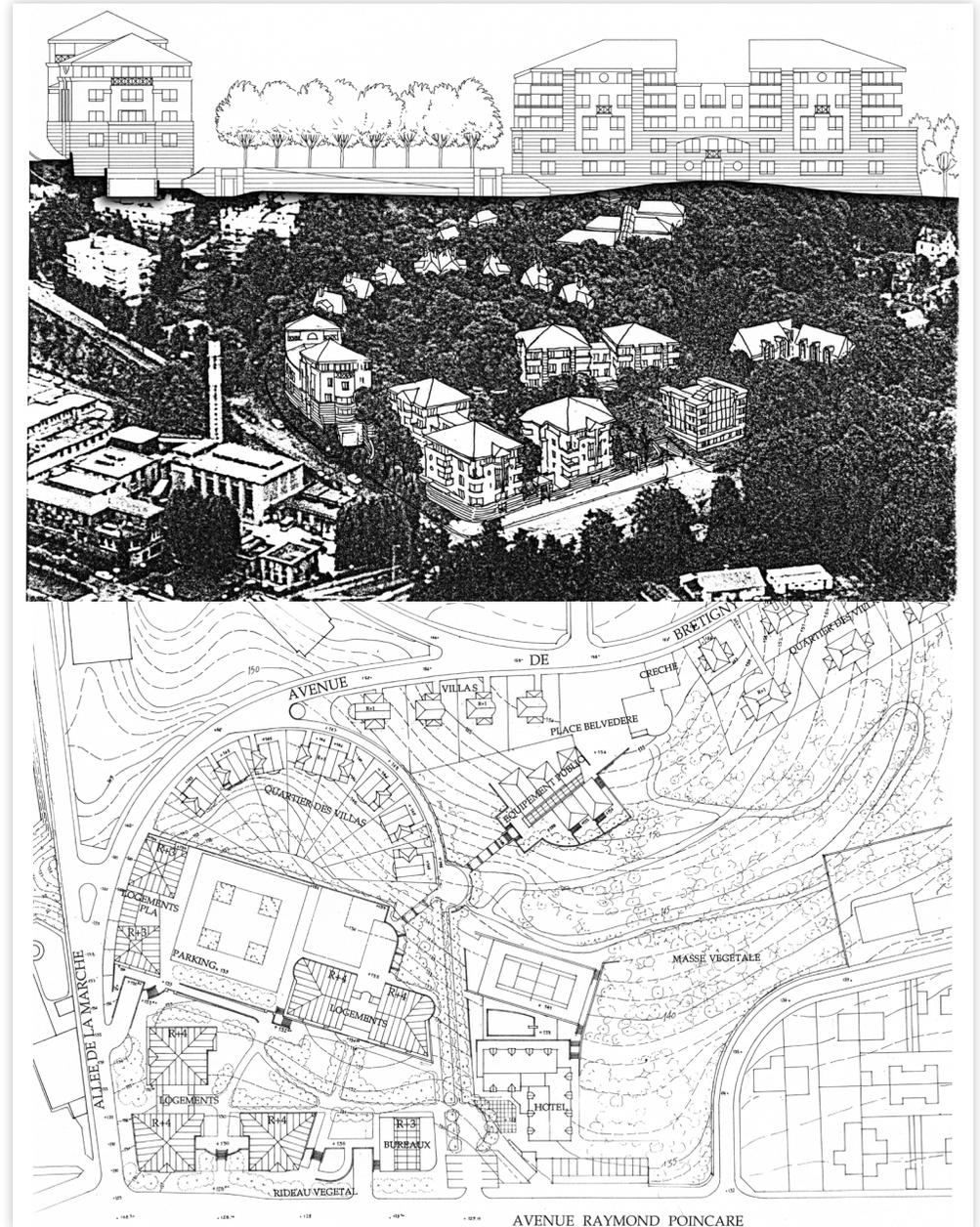
Projet lauréat, concours pour l'hôtel de ville de Sannois (Val d'Oise).



Projet Carmi pour Katzrin (Israël) : une attention particulière était portée sur le parcours hydrographique en tant qu'élément structurant les spatialités des lieux à travers la ville.



Projet Barth pour Bressanone : le plan de circulation de la galerie commerciale et sa volumétrie générale étaient orientés face à la porte d'entrée de la vieille ville.



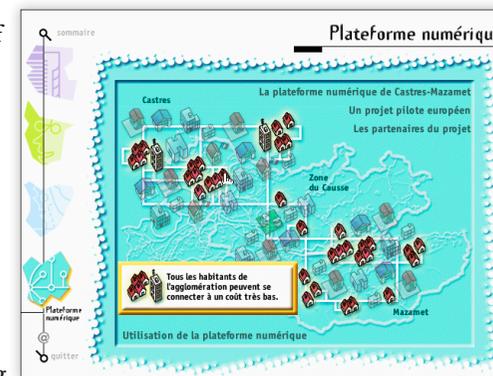
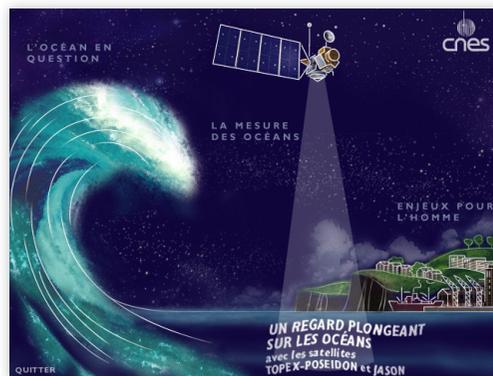
Projet Rodier pour Garches : mixité fonctionnelle et typologies variées de bâti dans un parc paysagé sur un terrain en forte déclivité, attenant à l'hôpital Raymond-Poincaré.

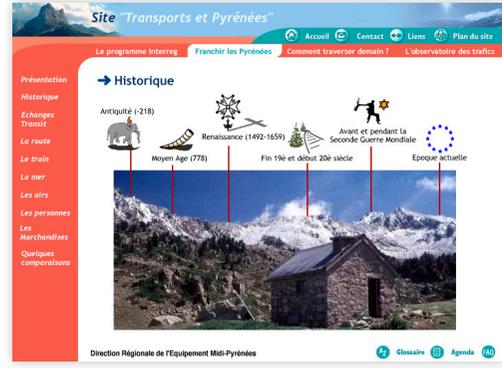
1993-2005

Magelis

PDG et directeur de la création de Magelis, atelier d'édition multimédia et web agency créée à Toulouse avec Sylvie Rabie. Réalisation de sites web et CD-ROMs pour un grand éventail de clients publics et privés, grands comptes et institutions, traitant tous les sujets : culturels, touristiques, industriels, sociaux, éducationnels, etc. L'entreprise, qui a développé une expertise en paradigmes novateurs de représentation de contenus et mise en scène de l'interactivité, a gagné de nombreuses récompenses, en France et à l'étranger, pour la qualité et l'originalité de ses travaux. Il s'agissait, par rapport à l'urbanisme, d'un « pas de côté », mu par la volonté d'être présent au moment pionnier du défrichage des nouveaux territoires représentés par l'internet.

Parmi les clients de Magelis : L'APCM (Assemblée permanente des chambres des métiers), combattant le racisme lors de l'embauche des apprentis (a) ; CNES, sur les satellités de télédétection des océans (b) ; Agriscola, formation agricole au Brésil (c) ; France 5, le conflit israëlo-palestinien (d) ; France 5, la cité Romaine antique (e) ; le CIEP (Centre international des études pédagogiques), Ministère des affaires étrangères, apprentissage du français (f) ; la Boutique d'écriture du Grand Toulouse (g) ; Cap' Découverte, parc d'attractions dans une mine désaffectée à Carmaux (h) ; site touristique, les Routes de la lavande (i) ; promotion de la communauté d'agglomération Castres-Mazamet (j).





(suite)
 le groupe de rock Zebda (k) ; le festival Toulouse les Orgues (l) ; le débat public sur le barrage de Charlas en Haute-Garonne (m) ; l'Agence Régionale pour l'Environnement de Midi-Pyrénées, contenant un jeu pédagogique d'agencement urbain en forme de taquin (prémonitoire sur l'usine AZF) (n) ; Conseil économique et social des Midi-Pyrénées (o) ; forum sur la recherche pour le Ministère de l'enseignement supérieur (p) ; Direction régionale de l'équipement Midi-Pyrénées, pour le transport trans-Pyrénéen (q) ; Mutuelle Santé Vie (r) ; Société Mougel, matériaux de construction (s) ; les laboratoires Sanofi, consignes de sécurité (t) ; la Régie des pompes funèbres de la ville de Toulouse (u).
 Créée au départ en tant que maison d'édition multimédia, Magelis a réalisé deux CD-ROMs pour enfants, *Panique à l'écran* et *Charivari de Chat Malo*. L'entreprise a employé jusqu'à dix personnes, réalisateurs, développeurs informatiques, illustrateurs et graphistes.



a



b



c

**2012-2014
Landscritps**

Cette série d'œuvres expérimente un format qui se veut *synoptique*, dans le sens où suffisamment de choses seraient

simultanément visibles sur un support unique pour pouvoir livrer une représentation aussi compréhensive que possible du lieu en question. Chaque tableau, composé d'un montage compact de photographies et de textes, prend la forme

d'un rouleau déployé, un lieu qui se dévoile en un tout. Sont montrés ici : le pont du Golden Gate (a) ; Campol, hameau abandonné dans les Pyrénées Aragonaises (b) ; la gare SNCF de Périgueux (c), tirage papier, 30 x 162,56 cm.

2000-2010
Landscapes

La *photographie interactive* est née de la rencontre entre photo numérique et langage de programmation informatique. Il s'agit de dépasser Photoshop, où la finalité reste une image à imprimer.

Landscapes y oppose des tableaux dynamiques qui n'existent pleinement que sur ordinateur, mettant en œuvre des possibilités visuelles et narratives inédites, grâce à un algorithme informatique, assimilable à une partition aux multiples permutations aléatoires. Chaque œuvre constitue une espèce de tableau de mixage, au sein duquel une série fragmentaire d'images se mélangent et s'animent, de manière autonome ou suite aux interactions avec le spectateur, donnant lieu à une composition en transmutation permanente, selon une rythmicité qui lui est propre. De ce fait, les photographies interactives sont des tableaux qui ne sont pas seulement sensibles à la lumière, mais également aux regards qui leur sont portés.



Dans une vue sur le quartier de l'Albaicín à Grenade, des fragments urbains se mélangent selon les déplacements de la souris, créant une ville imaginaire saisie dans un état de métamorphose

incessante (a). À Benidorm, centre balnéaire espagnol tapissé de gratte-ciels, les temps du jour et de la nuit sur mer et terre ont été dissociés, mettant le lieu en décalage horaire (b). À Paris,

la traversée du pont de Bir-Hakeim sur la Seine est transfigurée par sa superposition avec l'avenue arborée de l'île aux Cygnes, perpendiculaire au pont et parallèle aux berges de la Seine. (c)



Collidoscope, œuvre créée en résidence pour le festival 1er Contact organisé par le Cube à Issy-les-Moulineaux en octobre 2002 et exposée sur le lieu même des prises de

vue, porte un regard sur le quotidien de plusieurs espaces de la ville. Devant l'entrée du Monoprix, une espèce de pas de deux décoiffant, fait de disjonctions et recompositions,

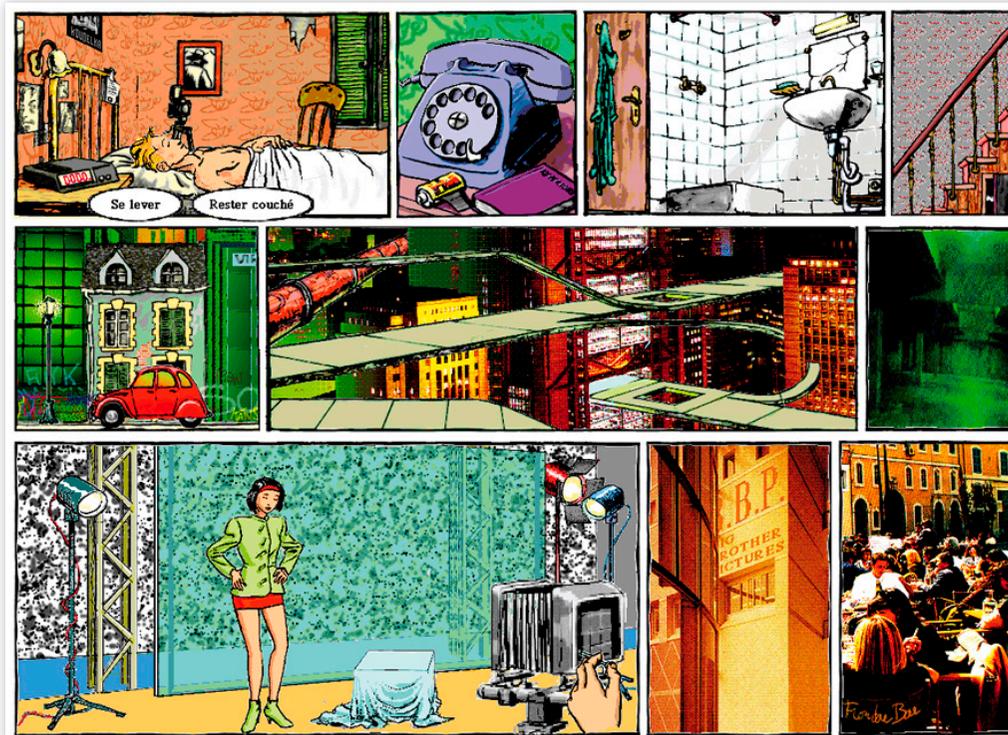
s'engage entre les passants et leur reflet dans la vitrine. Ci-dessus neuf images aléatoires générées par la partition, avec le réel, à droite, et son reflet à gauche.



2002

Enfants d'immigrés

Création d'une manifestation virtuelle en ligne lors des élections présidentielles de 2002, prolongation des grandes manifestations qui ont eu lieu contre la présence du Front National au second tour. Espèce de réseau social avant l'heure, il s'agissait d'expérimenter les cadres d'action politique rendus possible par internet. Présenté dans *Libération*, *Le Monde Interactif* et *Le Soir* (Belgique). Réalisé avec l'équipe de Magelis.



1992

Bande dessinée interactive

Exploration des écritures multimédia et des possibilités de récits non-linéaires offertes par l'interactivité. L'histoire est contenue au sein d'un seul écran, qui se transforme sans cesse en fonction des choix opérés par le lecteur. L'ensemble contient sept cheminements narratifs – et une seule fin heureuse ! Cette œuvre a reçu le « Faust » d'Argent à Toulouse, puis une mention « remarquable » au concours « New Voices, New Visions » organisé en 1994 par The Voyager Company, le magazine *Wired* et Interval Research. Elle a été exposée à l'Université de Stanford et au New York Film Festival. Réalisée avec Sylvie Rabie et Yvan Roux.